



ÉPREUVES QUALIFICATIVES  
de l'examen dénommé  
*Concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France »*

24 <sup>e</sup> concours MOF	Groupe XV – Classe 1	15 septembre 2009
	<b>IMPRIMERIE – COMMUNICATION GRAPHIQUE – MULTIMEDIA</b> Option 1 <b>technicien de plateforme prépresse, p. 1</b> Option 2 <b>technicien en conduite de système d'impression, p. 5</b> Option 3 <b>technicien en conduite de matériels complémentaires, p. 9</b> Option 4 <b>participation en équipe sur commande réelle, p. 13</b> Option 5 <b>concepteur graphique de site internet et/ou développeur, p.16</b>	

**Option 1 : Technicien de plateforme prépresse**

L'examen - concours Un des Meilleurs Ouvriers de France en Imprimerie fait l'objet depuis plusieurs sessions de profondes transformations reflètes des mutations technologiques et organisationnelles des métiers de l'imprimerie et de la Communication.

Ce concours a évolué d'une épreuve proposant un « chef d'œuvre » à réaliser par un candidat artisan transformé en « mouton à cinq pattes » vers un ensemble d'options de classe proposant une segmentation prépresse ou impression et par une expérimentation du travail en équipe, concluante.

Cette innovation veut encourager de nombreuses candidatures au sein d'entreprises performantes telles, par exemple, celles qui concourent aux Cadrats d'Or.

Dans cette option de la classe, les inscriptions sont cependant toujours reçues à titre individuel en précisant soit une candidature option technicien de plateforme prépresse à titre individuel, soit une candidature option technicien de plateforme prépresse au sein d'un collectif.

**Par ailleurs, il est à noter que les qualifications sont toujours faites à titre individuel.**

Au sein de collectifs, les candidats devront atteindre l'excellence professionnelle des MOF, **en situation réelle de travail, dans leur cadre de production ou/et en réseau d'entreprises, si besoin par l'exécution (sous les conditions d'évaluation posées par le jury) d'une commande réelle client.** Les projets supports et planifications d'objets supports, périmètres des candidatures, seront préalablement visés par le jury de classe ou son délégué, par les entreprises et les clients commanditaires supports, par les candidats formant équipes.

**Rappel du référentiel du technicien de plateforme prépresse.**

Ce professionnel expérimenté sait démontrer sa haute maîtrise de l'ensemble des savoir-faire des industries de la communication graphique et son adaptabilité aux continues évolutions technologiques propres à l'exploitation d'une plateforme numérique. Il a une parfaite connaissance amont - aval de la production graphique qui lui confère la possibilité d'identifier les contraintes techniques de l'entreprise, d'analyser le besoin ou la commande du client, de le conseiller utilement.

Il est capable de planifier la commande et de gérer les flux de production, de s'assurer de la qualité des fichiers, de la sécurité des systèmes, du respect des normes professionnelles, de la législation (droit d'auteur, CNIL, licences, respect de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité au travail, charte de bonnes pratiques entre imprimeurs et donneurs d'ordre...).

Il maîtrise les techniques les plus courantes de calibration et de certification de la plateforme (entité complète de production), il porte le plus grand intérêt à la norme 12647-2.

Il complète ses compétences techniques de facultés créatrices et d'une culture typographique et de sens artistique. A l'écoute de l'aval de la production il recherche une amélioration continue de la qualité et de la maîtrise des coûts de production.

Il est en capacité de coordonner et, si de besoin, de former les acteurs de la plateforme ou d'utiliser l'ensemble des moyens de production.

## I - QUOI ?

L'épreuve qualificative du 24<sup>e</sup> concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » est OBLIGATOIRE pour toutes les classes, quel que soit le nombre de candidats. Il s'agit de vérifier que les candidats possèdent les FONDAMENTAUX de leur métier.

Le travail demandé devra conjuguer les qualités esthétiques, la créativité graphique et constituer un parti pris d'excellence délibéré.

Les caractéristiques typographiques et graphiques du travail seront le reflet d'une véritable maîtrise des savoir-faire du métier et d'un style assumé.

Les éléments natifs bruts, textes ou images, seront édités afin de permettre une comparaison qualitative. Les textes et invariants seront composés en fonction d'une codification ou d'usages (au sens règles typographique) qui devront être précisés et argumentés en cas de choix contraires ou multiples (mixtes d'usages) délibérés.

Les fichiers seront exploitables par un environnement numérisé et adaptés aux conditions d'exploitation.

L'épreuve qualificative de l'option 1 de la classe 1 du groupe XV (technicien de plateforme prépresse à titre individuel et option technicien de plateforme prépresse au sein d'un collectif), se déroulera un samedi du 2<sup>e</sup> trimestre 2010 au LP Vercingétorix à ROMAGNAT, sur 4 heures décomposées comme suit :

### 1- 8 h 30

Appel des candidats, **remise au jury de la réalisation libre des 3 travaux** proposés aux candidats en septembre 2009 (voir ci-dessous) et d'**un rapport** d'exécution détaillé (6/8 pages maximum).

### 2 - 9 h 00

Présentation de la plateforme, réponses aux candidats.

### 3 - 9 h 15

Présentation sur poste de travail par chaque candidat des **3 réalisations effectuées par lui-même dans le quotidien de l'entreprise ou en dehors** (épreuves en sortie + fichiers numériques de réalisation) produits référents témoins d'excellence professionnelle dans son domaine. Questionnement de 10 minutes maximum par les membres du jury sur les réalisations présentées.

### 4 - 10 h 15 à 12 h 30

A partir des éléments et du dossier de fabrication fourni par le jury de classe, **travaux sur une image avec sorties en épreuves certifiées**. Remise par les candidats des épreuves et des fichiers et du dossier de fabrication.

### 5 - 12 h 30 à 14 h 30

Pause déjeuner.

### 6 - 14 h 45 à 16 h 00

Délibération des membres du jury. Les candidats se tenant à disposition éventuelle du jury.

### 7 - 16 h 00

Sans préjuger de la décision du jury général, seront donnés les conseils pour la finale à l'ensemble des candidats de l'option.

**Les candidats seront informés par le COET des résultats des qualifications par courrier.**

Les sujets pour les épreuves finales technicien de plateforme prépresse à titre individuel ne seront mis en ligne sur [www.meilleoursouvriersdefrance.org](http://www.meilleoursouvriersdefrance.org) qu'après les épreuves qualificatives (c'est-à-dire fin 2<sup>er</sup> trimestre 2010). Les propositions de travaux technicien de plateforme prépresse à titre collectif ne seront validées qu'après la publication des résultats des épreuves qualificatives.

## II – OU ?

Ces épreuves de qualification se dérouleront dans les locaux industries graphiques du **LP Vercingétorix, 63540 ROMAGNAT**. Le COET précisera lieu et date dans la convocation qui sera adressée aux candidats.

## III – QUAND ?

2<sup>e</sup> trimestre 2010.

## IV – COMMENT, AVEC QUOI ?

### IV.1- Les épreuves de qualification seront notées selon les critères suivants

Domaine/ Tâche	Critères	Note/20	Coefficient	Total
1- <b>Qualité d'excellence des 3 réalisations présentées</b>	Excellence typographique,	5 points	4	80 points
	Excellence graphique, esthétique	5 points		
	Respect des normes colorimétriques	5 points		
	Conformité du produit	5 points		
2- <b>Travaux sur image</b>	Respect de la demande	5 points	4	80 points
	Respect des normes colorimétriques	5 points		
	Précision	5 points		
	Qualité des sorties	5 points		
3- <b>Réaliser un rapport technique 6/8 pages</b>	Pertinence du contenu et valeur technologique.	5 points	2	40 points
	Clarté des propos. Qualité de l'expression.	5 points		
	Qualité graphique et présentation globale.	5 points		
	Ingéniosité et créativité.	5 points		

Total sur /200, note finale sur 20

**IV-2-** Les matériels matériaux/matière d'œuvre seront fournis aux candidats. Les candidats apporteront ce qui leur semble nécessaire sans aucune restriction selon les usages de la profession (codes typographiques, nuanciers... manuels techniques, dictionnaires, divers informatique).

**IV-3-** Il sera demandé un « **chèque de garantie** » de **50 euros** pour les candidats de cette option technicien de plateforme prépresse restitués aux candidats présents à l'épreuve de sélection. Chèque à adresser au **COET avant le 31 décembre 2009**.

**IV-4-** L'épreuve fera l'objet d'un reportage médiatique qui sera diffusé, notamment, lors de l'exposition. Les candidats produiront un accord de cession des droits à l'image liés à la promotion du concours et du titre.

## **V – CONVOCATION**

Le COET précisera dans les convocations individuelles, **courant janvier 2010**, les modalités d'organisation particulières à chacune des options de la classe.

Toute question doit être adressée à : [contact@meilleursouvriersdefrance.org](mailto:contact@meilleursouvriersdefrance.org). Le COET retransmettra, le cas échéant, au Président de classe. Les questions/réponses seront mises en ligne à la suite de ces sujets.

## **VI – EPREUVES FINALES EN MAI 2011**

Les candidats qualifiés par le jury de classe option technicien de plateforme prépresse à titre individuel seront convoqués **deux journées en mai 2011** pour les épreuves finales qui se tiendront sur une plateforme prépresse ad hoc de la Région organisatrice de l'Exposition nationale.

**Les candidats option technicien de plateforme prépresse à titre individuel disposeront d'un dossier de fabrication qui leur sera remis 5 mois avant l'épreuve finale et qui mentionnera :**

- 1) Les caractéristiques particulières de l'objet imprimé à traiter lors de la finale.
- 2) La liste des matériels, versions des logiciels, des périphériques mis à disposition du candidat.
- 3) La liste des documents mis à disposition des candidats.
- 4) La liste des documents ou logiciels autorisés.
- 5) Un plan de la plateforme ou/et des photographies représentatives de son organisation.
- 6) Les fichiers textes et images disponibles pour cette étape.
- 7) Les instructions données aux candidats
- 8) Les critères d'évaluation retenus par le jury de classe technicien de plateforme prépresse à titre individuel. Les candidats prépareront leurs éléments de travail (paramétrage de logiciels, maquettes, graphismes, polices, corrections de textes...) ces éléments seront apportés par chaque candidat lors des deux journées de l'épreuve d'évaluation finale où ils finaliseront leur travail.

**Les candidats de classe technicien de plateforme prépresse à titre collectif** doivent se reporter aux spécifications complémentaires de la fiche XV-1.4 option participation en équipe sur commande réelle.

Un dispositif de retransmission d'images sur grand écran visible du grand public permettra de suivre la progression des candidats techniciens de plateforme prépresse à titre individuel dans leurs réalisations.

Un dispositif identique de transmission d'images et écrans de travail pourra être mis en place pour candidats techniciens de plateforme prépresse à titre collectif depuis leur poste de travail ou de la plateforme prépresse présente sur l'exposition nationale lieu de promotion de l'excellence dans nos industries.

## Option 2 : Technicien en conduite de système d'impression

L'examen - concours Un des Meilleurs Ouvriers de France en Imprimerie fait l'objet depuis plusieurs sessions de profondes transformations, reflète des mutations technologiques et organisationnelles des métiers de l'imprimerie et de la communication.

Ce concours a évolué d'une épreuve proposant un « chef d'œuvre » à réaliser vers un ensemble d'options de classe proposant une segmentation prépresse ou impression et par une expérimentation du travail en équipe, concluante.

Cette innovation veut encourager de nombreuses candidatures au sein d'entreprises performantes telles, par exemple, celles qui concourent aux Cadrats d'Or.

Dans cette option de la classe, les **inscriptions** sont cependant toujours reçues **à titre individuel en précisant soit** une candidature option technicien en conduite de système d'impression à titre individuel, **soit** une candidature option technicien en conduite de système d'impression au sein d'un collectif.

Par ailleurs, il est à noter que les qualifications sont toujours faites à titre individuel.

Au sein de collectifs les candidats devront atteindre l'excellence professionnelle des MOF, en situation réelle de travail, dans leur cadre de production ou/et en réseau d'entreprises, si de besoin par l'exécution (sous les conditions d'évaluation posées par le jury) d'une commande réelle client. Les projets supports et planifications d'objets supports, périmètres des candidatures, seront préalablement visés par le jury de classe ou son délégué, par les entreprises et les clients commanditaires supports, par les candidats formant équipes.

### Rappel du référentiel du technicien en conduite de système d'impression

Ce professionnel expérimenté sait démontrer sa haute maîtrise de l'ensemble des savoir-faire des industries de la communication graphique et son adaptabilité aux continues évolutions technologiques propres à la conduite de systèmes d'impression.

Il a une parfaite connaissance amont-aval de la production graphique pour identifier les contraintes techniques de l'entreprise, d'analyser le besoin ou la commande du client, de conseiller utilement l'amont et l'aval de la production.

Il est capable de préparer et régler le système d'impression et ses périphériques. Il doit optimiser l'exploitation à cadences élevées du matériel : par une attention soutenue aux flux et aux impératifs de production il doit s'attacher à réduire les délais de calage, la gâche de matières premières et des consommables et intégrer le rapport client-donneur d'ordre/entreprise en assumant son rôle entre prépresse et finition.

Il connaît les techniques de gestion et de contrôle de la qualité de toute la plateforme de production permettant d'assurer capabilité et de répétabilité des systèmes d'impression telles les préconisations selon la norme 12647-2.

Il suit et accompagne les évolutions et applications des langages d'échanges de données tels les JDF. Il est en mesure d'instruire, de gérer et de conserver les données qualitatives des travaux ou économiques pour leur exploitation analytique.

Il intègre la sécurité des personnes et du matériel, le respect des normes professionnelles, de la législation sur l'environnement, l'hygiène.

Candidat, il complète ses compétences techniques de sens esthétique, sa vigilance s'exerce sur les fichiers, les formes et les feuilles d'impression (placement, erreurs d'imposition, orthographe...).

A l'écoute de l'aval de la production il recherche une amélioration continue de la qualité et de la maîtrise des coûts de production.

Il est en capacité de coordonner et, si de besoin, de former du personnel à la conduite de système ou d'utiliser l'ensemble des moyens de production utiles à l'exploitation du système d'impression.

### I – QUOI ?

L'épreuve qualificative du 24<sup>e</sup> concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » est OBLIGATOIRE pour toutes les classes, quel que soit le nombre de candidats. Il s'agit de vérifier que les candidats possèdent les FONDAMENTAUX de leur métier.

L'épreuve qualificative de l'option 2 de la classe 1 du groupe XV (option technicien en conduite de système d'impression à titre individuel ou option technicien en conduite de système d'impression au sein d'un collectif), se déroulera un samedi du **2<sup>e</sup> trimestre 2010** au **LP Vercingétorix à ROMAGNAT**, sur une période de **4 heures** décomposée comme suit :

### 1 - 8 h 30

Appel des candidats, **remise au COET de la réalisation libre d'un travail d'impression imposé à partir d'une forme test agréée par le jury de classe et orientée ISO 12647-2 disponible début février 2010.** Cette impression doit être réalisée sur presses offset feuilles 4 groupes minimum (ou plus) de format minimal 52 x 74 cm ou sur l'ensemble d'impression numérique identique à celui qui sera utilisé pour la réalisation de l'épreuve finale de format minimal 36 x 52 cm, ces impressions sont accompagnées d'un rapport succinct de 6/8 pages et des feuilles d'impressions brutes exemptes de tout façonnage de finition, éléments qui sont remis au COET - Jury de classe lors du regroupement au LP Vercingétorix à ROMAGNAT.

### 2 - 9 h 00 à 11 h 30

Questionnement de 10 minutes maximum par les membres du jury sur les réalisations présentées et les rapports succincts.

### 3 - 11 h 30 à 12 h 30

Réunion des membres du jury.

### 4 - 12 h 30 à 14 h 30

Pause déjeuner.

### 5 - 14 h 45 à 16 h 00

Délibération des membres du jury. Les candidats se tenant à disposition éventuelle du jury.

### 6 - 16 h 00

Sans préjuger de la décision du jury général, seront donnés les conseils pour la finale à l'ensemble des candidats de l'option à titre individuel ou au sein d'un collectif.

**Les candidats seront informés par le COET des résultats des qualifications par courrier.**

Les sujets pour les épreuves finales de l'option technicien en conduite de système d'impression à titre individuel ne seront mis en ligne sur [www.meilleursouvriersdefrance.org](http://www.meilleursouvriersdefrance.org) qu'après les épreuves qualificatives (c'est-à-dire fin 2<sup>er</sup> trimestre 2010) les propositions de travaux technicien en conduite de système d'impression à titre collectif ne seront validées qu'après la publication des résultats des épreuves qualificatives.

## II – OÙ ?

Ces épreuves de qualification se dérouleront **dans les locaux industries graphiques du LP Vercingétorix, 63540 ROMAGNAT.** Le COET précisera lieu et dates dans la convocation qui sera adressée aux candidats.

## III – QUAND ?

Courant 2<sup>e</sup> trimestre 2010.

## IV – COMMENT, AVEC QUOI ?

Pour l'option de technicien en conduite de système d'impression seront évalués :

- \* Les techniques de prise en compte du dossier de fabrication et des instructions, des choix opérés pour la réalisation, des échanges d'informations et des instructions données à la prépresse (à travers le rapport détaillé demandé), de l'excellence des choix libres de difficultés techniques dans le cadre imposé.
- \* Les techniques de maîtrise de la préparation du système et des périphériques (au travers le rapport détaillé demandé) et des résultats obtenus.
- \* Le suivi de production authentifié par les prélèvements horodatés et actions de correction.
- \* La maîtrise des coûts par mesure d'écart.

\* La qualité objective du rendu de l'impression à partir d'une forme complexe, d'aplats, de tramés, d'éléments en réserve, de tons métallisés.

#### IV.1- Les épreuves de qualification seront notées selon les critères suivants

Domaine/ Tâche	Critères	Note/20	Coefficient	Total
1- <b>Qualité d'excellence des 3 réalisations présentées</b>	Conformité et excellence de l'impression  Suivi et contrôle colorimétrique selon principes ISO 12647-7 et ISO 12647-2  Prise en compte des contraintes amont - l'aval de la production, profils  Saisie des éléments utiles à l'analyse des coûts, mesure d'écarts.	5 points  5 points  5 points  5 points	8	160 points
3- <b>Réaliser un rapport technique 6/8 pages</b>	Pertinence du contenu et valeur technologique.  Clarté des propos. Qualité de l'expression.	5 points  5 points	4	40 points

Total sur /200, note finale sur 20

#### IV-2- Les candidats apporteront :

Les travaux d'impression demandés et le rapport et ce qui leur semble nécessaire sans aucune restriction selon les usages de la profession.

#### IV-3- Il n'est pas demandé de « chèque de garantie ».

IV-4- L'épreuve fera l'objet d'un reportage médiatique qui sera diffusé, notamment, lors de l'exposition. Les candidats produiront un accord de cession des droits à l'image liés à la promotion du concours et du titre.

#### V – CONVOCATION

Le COET précisera dans les convocations individuelles, **courant janvier 2010**, les modalités d'organisation particulières à chacune des options de la classe.

Toute question doit être adressée à : [contact@meilleursouvriersdefrance.org](mailto:contact@meilleursouvriersdefrance.org).

Le COET retransmettra, le cas échéant, au Président de classe. Les questions/réponses seront mises en ligne à la suite de ces sujets.

## VI – EPREUVES FINALES EN MAI 2011

**Les candidats qualifiés pour la finale** par le jury de classe option technicien en conduite de système d'impression à titre individuel **recevront le dossier de fabrication.**

Ce dossier de fabrication **adressé 4 mois avant la remise des éléments** de l'épreuve finale (prévue en mai 2011) mentionnera :

- 1) Les caractéristiques du travail demandé (quadri + 2 ou 3 complémentaires + 1 ou 2 métal).
- 2) Le matériel autorisé : presses offset feuilles 4 groupes minimum (ou +) ou ensemble d'impression numérique identique au matériel utilisé pour l'impression de la forme test qualificative.
- 3) Les fichiers natifs nécessaires à la réalisation du travail.
- 4) Les modalités de traitement des données au libre choix des candidats dans le respect des spécifications demandées.
- 5) Les instructions particulières données aux candidats.
- 5) Les critères d'évaluation retenus par le jury de classe option technicien en conduite de système d'impression à titre individuel.

Les candidats livreront le travail demandé (1000 bonnes feuilles, dont 5 prélèvements horodatés issus d'un même bloc marqué par un tracé oblique sur tranches selon les indications du jury de classe) en l'accompagnant d'un rapport détaillé de 6 pages maximum.

Une présentation sous cadre du travail d'impression sera exigée pour présentation des œuvres à l'exposition nationale.

Un dispositif de retransmission d'images web sur grand écran visible du grand public ou d'enregistrement vidéo permettra de visionner chaque lauréat MOF option technicien en conduite de système d'impression dans son environnement de travail les candidats cédant leurs droits et autorisations à l'image.

**Les candidats qualifiés pour la finale par le jury de classe option technicien en conduite de système d'impression au sein d'un collectif devront se reporter aux spécifications complémentaires de la fiche XV-1.4 option participation en équipe sur commande réelle.**

## Option 3 : Technicien en conduite de matériels complémentaires

L'examen - concours Un des Meilleurs Ouvriers de France en Imprimerie fait l'objet depuis plusieurs sessions de profondes transformations reflètes des mutations technologiques et organisationnelles des métiers de l'imprimerie et de la Communication.

Ce concours a évolué d'une épreuve proposant un « chef d'œuvre » à réaliser par un candidat artisan transformé en « mouton à cinq pattes » vers un ensemble d'options de classe proposant une segmentation prépresse ou impression et par une expérimentation du travail en équipe, concluante.

Cette innovation veut encourager de nombreuses candidatures au sein d'entreprises performantes telles, par exemple, celles qui concourent aux Cadrats d'Or.

Dans cette option de la classe les inscriptions sont cependant toujours reçues à titre individuel en précisant soit une candidature option technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage...) à titre individuel, soit une candidature option technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage...) au sein d'un collectif.

Par ailleurs, il est à noter que les qualifications sont toujours faites à titre individuel.

Au sein de collectifs les candidats devront atteindre l'excellence professionnelle des MOF, en situation réelle de travail, dans leur cadre de production ou/et en réseau d'entreprises, par l'exécution (sous les conditions d'évaluation posées par le jury) d'une commande réelle client.

Les projets supports et planifications d'objets supports, périmètres des candidatures, seront préalablement visés par le jury de classe ou son délégué, par les entreprises et les clients commanditaires supports, par les candidats formant équipes.

### Rappel du référentiel du technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage...)

Ce professionnel expérimenté, technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage), devra démontrer sa haute maîtrise de la conduite de matériels complémentaires **par l'exécution d'une commande réelle client combinant un ensemble de techniques complémentaires concourant à la production d'un imprimé haut de gamme** dont les modalités de production et d'évaluation seront validées par le jury de classe.

Il a une parfaite connaissance amont-aval de la production imprimée graphique pour identifier les contraintes techniques de l'entreprise, d'analyser le besoin ou la commande du client, de conseiller utilement amont et aval de la production.

Il est capable de préparer (ou/et commander les outillages), de contrôler les spécificités des éléments de la forme et des divers supports d'impression, de régler le matériel complémentaire et ses périphériques.

Il s'attache à réduire les délais de calage, de mise en train, de gâche de matières premières et de consommables.

Il est en mesure de gérer et conserver les outillages spécifiques. Il remédie à toute difficulté technique au mieux de son expérience. Il intègre la sécurité des personnes et du matériel, le respect des normes professionnelles, la législation sur l'environnement, l'hygiène. Il remet en état le matériel, assure sa propreté et sa maintenance.

Candidat MOF, il complète ses compétences techniques par un sens esthétique, sa vigilance s'exerce sur la « capabilité » des formes et les caractéristiques des feuilles d'impression. Il connaît toutes les contraintes techniques des matériels.

A l'écoute de l'aval de la production il recherche une amélioration continue de la qualité et de la maîtrise des coûts de production. Il est en capacité de coordonner et, si de besoin, de former du personnel sur matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage).

### I – QUOI ?

L'épreuve qualificative du 24<sup>e</sup> concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » est OBLIGATOIRE pour toutes les classes, quel que soit le nombre de candidats. Il s'agit de vérifier que les candidats possèdent les FONDAMENTAUX de leur métier.

Le travail demandé devra conjuguer les qualités esthétiques et techniques, la créativité graphique et constituer un parti pris d'excellence délibéré.

Les candidats au concours MOF option technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage) devront démontrer leur haute maîtrise de la conduite de matériels complémentaires par la présentation de 3 commandes réelles clients déjà exécutées par les candidats au sein de leurs entreprises, combinant un ensemble de techniques complémentaires concourant à la production d'un imprimé haut de gamme.

Ce sont les techniques de découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage qui ont été obligatoirement utilisées quels que soient les équipements (cylindres, autoplatine...). Une **combinaison obligatoire et avantageuse de ces techniques**, par exemple par découpe, estampage et emboitage de précision avec récupération de niveaux... ou tout autres difficultés de haut niveau telles l'application de dorure sur vernis, ou la réussite de toute opération nécessaire à contre sens de l'orientation privilégiée des fibres sont si possible attendues sur au moins un imprimé. Le savoir-faire existe bien dans nos entreprises, ce concours souhaite faire valoir cette réelle plus value.

L'épreuve qualificative de l'option 3 de la classe 1 du groupe XV, technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage à titre individuel ou au sein d'un collectif), se déroulera **un samedi du 2<sup>e</sup> trimestre 2010 au LP Vercingétorix à ROMAGNAT**, sur une période de **4 heures** décomposée comme suit :

#### 1 - 9 h 00

Appel des candidats, **remise au jury des 3 travaux** demandés aux candidats en septembre 2009 (voir ci-dessus) et d'un rapport d'exécution détaillé (4 pages maximum).

#### 2 - 9 h 30 à 12 h 30

Présentation par chaque candidat des **3 réalisations effectuées par lui-même**. Questionnement de 15 minutes maximum par les membres du jury sur les réalisations présentées.

#### 3- 12 h 30 à 14 h 30

Pause déjeuner.

#### 4 - 14 h 45 à 16 h 00

Délibération des membres du jury. *Les candidats se tenant à disposition éventuelle du jury.*

#### 5 - 16 h 00

Sans préjuger de la décision du jury général, les conseils pour l'épreuve finale seront donnés à l'ensemble des candidats de l'option.

**Les candidats seront informés par le COET des résultats des qualifications par courrier.**

**Les sujets ou instructions particulières pour l'épreuve finale seront mis en ligne sur [www.meilleursouvriersdefrance.org](http://www.meilleursouvriersdefrance.org)** qu'après les épreuves qualificatives (c'est-à-dire fin 2<sup>e</sup> trimestre 2010).

## II – OU ?

Les épreuves de qualification se dérouleront **dans les locaux industries graphiques du LP Vercingétorix, 63540 ROMAGNAT**. Le COET précisera lieu et dates dans la convocation qui sera adressée aux candidats.

## III – QUAND ?

2<sup>e</sup> trimestre 2010.

## IV – COMMENT, AVEC QUOI ?

IV.1- Les épreuves de qualification seront notées selon les critères suivants :

Domaine/ Tâche	Critères	Note/20	Coefficient	Total
1- Qualité d'excellence des 3 réalisations présentées	Excellence esthétique	3 points	8	160 points
	Excellence technique	7 points		
	Repérage	5 points		
	Conformité du produit	5 points		
3- Réaliser un rapport technique 4 pages	Pertinence du contenu et valeur technologique.	5 points	4	40 points
	Clarté des propos. Qualité de l'expression.	5 points		

Total sur /200, note finale sur 20

#### IV-2- Les matériels matériaux/matière d'œuvre seront fournis aux candidats :

Ce qui leur semble nécessaire sans restriction.

#### IV-2- Il ne sera pas demandé de « chèque de garantie ».

IV-4- L'épreuve fera l'objet d'un reportage médiatique qui sera diffusé, notamment, lors de l'exposition. Les candidats produiront un accord de cession des droits à l'image liés à la promotion du concours et du titre.

### V – CONVOCATION

Le COET précisera dans les convocations individuelles, **courant janvier 2010**, les modalités d'organisation particulières à chacune des options de la **classe XV-1.3**.

Toute question devra être adressée à : [contact@meilleursouvriersdefrance.org](mailto:contact@meilleursouvriersdefrance.org). Le COET retransmettra, le cas échéant, au Président de classe.

### VI – EPREUVES FINALES EN MAI 2011

Les candidats qualifiés par le jury de classe option **technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage)** à titre individuel ou collectif seront convoqués mai 2011 une ½ journée pour l'**épreuve finale** de présentation des travaux au jury qui se tiendra au **LP Vercingétorix à ROMAGNAT**.

Cinq mois avant l'épreuve finale de mai 2011 les candidats de l'option **technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage)** disposeront d'un **dossier de fabrication** élaboré par le jury qui, instruit par les candidats, mentionnera :

1) Les caractéristiques particulières de l'objet à imprimer et à présenter lors de la finale, commande réelle client pour les candidats à titre collectif ou commande réelle client pour les candidats à titre individuel ou projet libre d'un candidat à titre individuel qui serait approuvé par le jury.

2) Instructions, outillages, supports d'impression, matériels, consommables, fichiers textes et images disponibles pour cette étape.

3) Les instructions particulières données aux candidats par le jury (feuilles d'impression et décomposition d'étapes de réalisation).

4) Les critères d'évaluation retenus par le jury de classe option technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage).

**Les candidats de classe option technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage) à titre collectif devront se reporter aux spécifications complémentaires de la fiche XV-1.4 option participation en équipe sur commande réelle.**

Un dispositif de retransmission d'images sur grand écran visible du grand public permettra de suivre la progression des candidats **techniciens de plateforme préresse à titre individuel ou collectif** dans leurs réalisations ou lors de l'exposition nationale, en situation de travail, dans leur entreprise.

## Option 4 : Participation en équipe sur commande réelle

L'examen - concours Un des Meilleurs Ouvriers de France en Imprimerie fait l'objet depuis plusieurs sessions de profondes transformations reflète des mutations technologiques et organisationnelles des métiers de l'imprimerie et de la Communication.

Ce concours a évolué d'une épreuve proposant un « chef d'œuvre » à réaliser par un candidat artisan transformé en « mouton à cinq pattes » vers un ensemble d'options de classe proposant une segmentation prépresse ou impression et par une expérimentation du travail en équipe, concluante.

Cette innovation veut encourager de nombreuses candidatures au sein d'entreprises performantes telles, par exemple, celles qui concourent aux Cadrats d'Or.

**Dans cette option de classe XV 1 les inscriptions sont cependant toujours reçues à titre individuel en précisant l'option au sein d'un collectif.**

Par ailleurs, il est à noter que **les qualifications sont toujours faites à titre individuel.**

Au sein de collectifs, les candidats devront atteindre l'excellence professionnelle des MOF, **en situation réelle de travail, dans leur cadre de production ou/et en réseau d'entreprises, par l'exécution (sous les conditions d'évaluation posées par le jury) d'une commande réelle client.**

Les projets supports et planifications de production d'objets supports, les périmètres des candidatures, seront préalablement visés par le jury de classe ou son délégué, par les entreprises et les clients commanditaires supports, par les candidats formant équipes.

### Rappel du référentiel

L'examen peut être ouvert à des équipes de candidats dont les membres (inscrits à titre individuel), répondant à la condition d'âge précitée au référentiel, présentant des compétences complémentaires de haut niveau.

Ces compétences devront s'inscrire dans le cadre des options de la classe concernée et être dûment proposées au jury de classe via le Comité d'organisation pour validation à savoir :

**option technicien de plateforme prépresse ;  
option technicien en conduite de système d'impression ;  
option technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage).**

Chaque candidat en équipe devra alors justifier de sa participation personnelle effective à la réalisation de l'œuvre sur une des trois options identifiables.

En cas de succès total ou partiel, le diplôme « Un des Meilleurs Ouvriers de France » sera alors décerné soit à chacun des membres de l'équipe au titre de l'option pour laquelle il s'est inscrit, soit, le cas échéant, à seulement certains de ses membres.

### I – QUOI ?

L'épreuve qualificative du 24<sup>e</sup> concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » est OBLIGATOIRE pour toutes les classes, quel que soit le nombre de candidats. Il s'agit de vérifier que les candidats possèdent les FONDAMENTAUX de leur métier.

L'épreuve qualificative de l'option 4 de la classe 1 du groupe XV, au sein d'un collectif, se déroulera un samedi du 2<sup>e</sup> trimestre 2010 selon les modalités exposées sur les fiches XV 1-1, XV 1-2, XV 1-3 : XV 1-1 : option technicien de plateforme prépresse ; XV 1-2 : option technicien en conduite de système d'impression ; XV 1-3 : option technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage).

### II – OU ?

Les épreuves de qualification se dérouleront **dans les locaux industries graphiques du LP Vercingétorix, 63540 ROMAGNAT**. Le COET précisera lieu et dates dans la convocation qui sera adressée aux candidats.

### III – QUAND ?

2<sup>e</sup> trimestre 2010.

### IV – COMMENT, AVEC QUOI ?

**Il nous semble utile de préciser que cette option est adossée à un projet de fabrication en situation réelle de travail, il implique une pré qualification individuelle de chaque membre de l'équipe dans le cadre d'une participation à titre collectif, l'inscription relevant d'une démarche individuelle. Entreprise, client de l'entreprise préciseront leur accord et leur autorisation.**

Le jury de classe et le COET préciseront les modalités particulières de suivi et d'évaluation en fonction du projet et du contexte de fabrication.

Le projet présenté, commande réelle client, produits de luxe, édition d'ouvrages de luxe, documents de prestige... tous travaux mettant à l'honneur le savoir-faire de nos métiers, devra conjuguer les qualités esthétiques, la créativité graphique et constituer un parti pris d'excellence délibéré. Les caractéristiques typographiques et graphiques du travail seront le reflet d'une véritable maîtrise des savoir-faire du métier et d'un style assumé.

Les éléments bruts textes ou images natifs seront édités afin de permettre une comparaison qualitative.

Les textes et invariants seront composés en fonction d'une codification ou d'usages (au sens règles typographique) qui devront être précisés et argumentés en cas de choix contraires ou multiples (mixtes d'usages) délibérés.

Les fichiers seront exploitables par un environnement numérisé et adaptés aux conditions d'exploitation. L'impression sera exécutée sur presse offset feuilles 4 groupes minimum (ou +) ou sur un ensemble d'impression numérique permettant la réalisation travail proposé qui sera qualifié par l'impression d'une forme test selon la norme 12647-2.

En outre, ce tandem indissociable pourra être complété d'une candidature de technicien en conduite de matériels complémentaires (découpe, estampage, dorure, gaufrage, rainage) si de besoin. Dans le cas de travaux conséquents l'équipe pourra être composée de un ou deux candidats supplémentaires dans les options de cette classe.

**IV.1- Les épreuves de qualification seront notées selon les critères exposés sur les fiches XV 1-1, XV 1-2, XV 1-3 :**

**IV-2- Les matériels matériaux/matière d'œuvre seront fournis aux candidats selon les critères exposés sur les fiches XV 1-1, XV 1-2, XV 1-3.**

**IV-2- Il sera demandé un « chèque de garantie » de 50 euros (non encaissé) aux candidats à titre de technicien de plateforme prépresse qui sera restitué aux candidats s'étant présentés aux épreuves qualificatives. Chèque à adresser au COET avant le 31 décembre 2009.**

**IV-4- L'épreuve fera l'objet d'un reportage médiatique qui sera diffusé, notamment, lors de l'exposition. Les candidats produiront un accord de cession des droits à l'image liés à la promotion du concours et du titre.**

### V – CONVOCATION

Le COET précisera dans les convocations individuelles, **courant janvier 2010**, les modalités d'organisation particulières à chacune des options **XV 1-1, XV 1-2, XV 1-3**.

Toute question devra être adressée à : [contact@meilleursouvriersdefrance.org](mailto:contact@meilleursouvriersdefrance.org). Le COET retransmettra, le cas échéant, au Président de classe.

## VI – EPREUVES FINALES EN MAI 2011

Les candidats au sein d'un collectif et qualifiés par le jury de classe pour les **options XV 1-1, XV 1-2, XV 1-3** seront convoqués un samedi en mai 2011 **au LP Vercingétorix à ROMAGNAT pour présentation de leurs réalisations au jury de classe.**

**Ils doivent se reporter aux spécifications cette fiche XV 1-4 comme aux informations données sur les fiches XV 1-1, XV 1-2, XV 1-3.** Un dispositif de retransmission d'images sur grand écran visible du grand public permettra de suivre la progression des candidats **techniciens de plateforme préresse à titre individuel ou collectif** dans leurs réalisations ou lors de l'exposition nationale, en situation de travail, dans leur entreprise.

## Option 5 : Concepteur graphique de site internet et/ou développeur

L'option concepteur graphique de site internet et/ou développeur est ouverte à titre individuel (compétences transversales du candidat) ou d'équipes de candidats dont les membres (inscrits à titre individuel), répondant à la condition d'âge précitée, présentent des compétences complémentaires de haut niveau.

Après qualification le candidat individuel ou l'équipe pourront présenter un projet de production en situation réelle de travail, commande client, au jury de classe qui précisera les conditions de réalisation et d'évaluation et les délais de réalisation

Chaque candidat devra alors justifier de sa participation personnelle effective à la réalisation de l'œuvre. Elle se déroulera à partir d'une **commande réelle client** dans le cadre d'un cahier de charges présenté, pour approbation, par les candidats au Président du jury de classe, au COET.

En cas de succès total ou partiel, le diplôme « Un des Meilleurs Ouvriers de France l'option concepteur graphique de site internet et/ou option développeur est alors décerné soit à chacun des membres de l'équipe au titre de l'option soit, le cas échéant, à seulement certains de ses membres.

### Rappel du référentiel de l'option concepteur graphique de site internet et/ou développeur

Le volet multimédia de la classe XV-1 Métiers de l'Imprimerie – Communication graphique – Multimédia est ouvert au concours sur l'option concepteur graphique de site internet et/ou développeur. Ces appellations ne recouvrent pas l'intégralité d'un ensemble de spécialités Multimédia sur les versants conception et exploitation : chefs de projets, auteurs-scénaristes, directeurs artistiques, infographistes, ergonomes, développeurs, intégrateurs, administrateurs, webmasters... segmentent les spécialités du Multimédia.

Les options proposées doivent plus particulièrement valoriser les activités et les compétences de petites ou moyennes entreprises du multimédia dans leur capacité à mettre en œuvre des solutions internet pour des entreprises d'une même dimension, d'échelle humaine.

### I - QUOI ?

L'épreuve qualificative du 24<sup>e</sup> concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » est OBLIGATOIRE pour toutes les classes, quel que soit le nombre de candidats. Il s'agit de vérifier que les candidats possèdent les FONDAMENTAUX de leur métier.

Le candidat polyvalent concepteur graphique de site internet et/ou développeur ou les candidats en équipe (concepteur graphique de site internet ou développeur) présenteront au jury **trois adresses de réalisations effectuées par leurs soins (adresse <http://www...>)** accompagnées d'un rapport succinct, travaux sur lesquels le jury de classe « Classe XV-1 : Imprimerie – Communication graphique – Multimédia option concepteur graphique de site internet et/ou développeur » se prononcera sur la qualification.

**L'épreuve qualificative de l'option 5 de la classe 1 du groupe XV concepteur graphique de site internet et/ou développeur se déroulera un samedi du 2<sup>e</sup> trimestre 2010 au LP Vercingétorix à ROMAGNAT, sur 4 heures** décomposées comme suit :

#### 1- 8 h 30

Appel des candidats, **remise au jury des rapports d'exécution des trois travaux aux adresses**  
<http://www...> (1)  
<http://www...> (2)  
<http://www...> (3)

#### 2 - 9 h 00 à 12 h 30

Présentation sur poste de travail par chaque candidat des **3 réalisations effectuées par lui-même dans le quotidien de l'entreprise ou en dehors**. Questionnement de 10 minutes maximum par les membres du jury sur les réalisations présentées.

### 3 - 12 h 30 à 14 h 30

Pause déjeuner.

### 4 - 14 h 45 à 16 h 00

Délibération des membres du jury. Les candidats se tenant à disposition éventuelle du jury.

### 7 - 16 h 00

Sans préjuger de la décision du jury général, seront donnés les conseils pour la finale à l'ensemble des candidats de l'option.

#### Les candidats seront informés par le COET des résultats des qualifications par courrier.

Les documents descriptifs des conditions de déroulement et d'évaluation des épreuves finales de l'option technicien concepteur graphique de site internet et/ou développeur ne seront mis en ligne sur [www.meilleursouvriersdefrance.org](http://www.meilleursouvriersdefrance.org) qu'après les épreuves qualificatives (c'est-à-dire fin 2<sup>er</sup> trimestre 2010).

#### II – OU ?

Ces épreuves de qualification se dérouleront dans les locaux industries graphiques du LP **Vercingétorix, 63540 ROMAGNAT**. Le COET précisera lieu et date dans la convocation qui sera adressée aux candidats.

#### III – QUAND ?

2<sup>e</sup> trimestre 2010.

#### IV – COMMENT, AVEC QUOI ?

A partir des adresses internet sur poste de travail avec éventuelle projection vidéo. Les candidats devront apporter une solution permettant une évaluation de l'architecture, du code source ou tout élément utile à l'évaluation du travail (dossier de fabrication, éléments visuels ou graphiques originaux, textes originaux, instructions particulières du client).

#### IV.1- Les épreuves de qualification seront notées selon les critères suivants :

Candidat concepteur :

Domaine/ Tâche	Critères	Note/20	Coefficient	Total
1- <b>Esthétique Ergonomie</b>	Charte graphique Typographie Lisibilité générale Aide à la navigation Infos par page	4 points 4 points 4 points 4 points 4 points	7	140 points
3- <b>Réaliser un rapport technique 6/8 pages</b>	Pertinence du contenu et valeur technologique.	10 points	6	60 points

Total sur /200, note finale sur 20

Candidat développeur :

Domaine/ Tâche	Critères	Note/20	Coefficient	Total	
1- Développement Sécurité	Clarté du code HTML et langage serveur	4 points	8	160 points	
	Architecture technique du site	4 points			
	Formats universels	4 points			
	Absence de bugs	4 points			
	Services rendus	4 points			
	Systèmes d'accès Eléments de fragilité	4 points 4 points			
3- Réaliser un rapport technique 6/8 pages	Pertinence du contenu et valeur technologique.	10 points	4	40 points	

Total sur /200, note finale sur 20

**IV-2-** Les matériels informatiques seront fournis aux candidats/les candidats apporteront : ce qui leur semble nécessaire sans aucune restriction selon les usages de la profession.

**IV-3-** Il ne sera pas demandé un « chèque de garantie » pour les candidats de cette option.

**IV-4-** L'épreuve fera l'objet d'un reportage médiatique qui sera diffusé, notamment, lors de l'exposition nationale. Les candidats produiront un accord de cession des droits à l'image liés à la promotion du concours et du titre.

## V – CONVOCATION

Le COET précisera dans les convocations individuelles, **courant janvier 2010**, les modalités d'organisation particulières à chacune des options de la classe.

Toute question doit être adressée à : [contact@meilleursouvriersdefrance.org](mailto:contact@meilleursouvriersdefrance.org). Le COET retransmettra, le cas échéant, au Président de classe. Les questions/réponses seront mises en ligne à la suite de ces sujets.

## VI – EPREUVES FINALES EN MAI 2011

Les candidats qualifiés par le jury de classe option technicien de plateforme prépresse à titre individuel seront convoqués **une journée en mai 2011** pour les épreuves finales qui se tiendront sur une plateforme ad hoc de la Région organisatrice de l'Exposition nationale.

Le projet présenté, commande réelle client, validée par le jury de classe devra conjuguer de nombreuses qualités : esthétiques, créativité graphique, ergonomie, fluidité, pertinence économique, visibilité, lisibilité... et constituer un parti pris d'excellence délibéré.

Les caractéristiques graphiques et typographiques du travail seront le reflet d'une véritable maîtrise des savoir-faire du métier et d'un style assumé.

L'ergonomie et la fluidité, la lisibilité et l'interactivité seront privilégiées, les visiteurs pouvant reprendre à tout moment le fil conducteur de leur visite.

Visuels et illustrations sonores seront en concordance avec la thématique du site.

Les éléments de téléchargement seront éditables dans les standards les plus courants. En outre, l'intégration, le respect des contraintes juridiques, législatives (droits d'image, d'auteur, propriété intellectuelle, CNIL...) ou économiques et des fonctionnalités de référencement, les candidats seront tenus de mettre en œuvre une interface « webmaster » pour les mises à jour des contenus du site, la création de liens, la gestion de messages, d'images.

La gestion de la sécurité, le paramétrage des logiciels des équipements et des serveurs, la mesure et régulation des débits et des taux de charge, l'exploitation des rapports et la gestion statistique, le référencement seront assurés par les candidats.

Les fonctionnalités de gestion de bandeaux publicitaires seront assurées, leur intégration dans le site privilégiera toujours les aspects esthétiques.

Un rapport d'exécution détaillé, s'appuyant sur la démarche de projet, sera remis par chaque candidat lors de l'évaluation finale. Le site devra rester opérationnel pendant tout le temps de l'évaluation et de l'exposition nationale.

Lors des épreuves finales le jury de classe de l'option s'attachera plus particulièrement à l'évaluation des compétences ci-dessous :

- \* Analyse de la demande du client, conseils, bilan conditions de faisabilité
- \* Recueil des informations et des données pour la construction d'un synopsis
- \* Recueil et validation d'éléments : graphismes, illustrations, textes, animations, bases de données... Étude faisabilité technique, financière.
- \* Pré-étude ergonomie, charte graphique, maquettage applicatif.
- \* Validation cahier de charges, corrections éventuelles, validation devis.
- \* Planification de tâches et de la sous-traitance éventuelle (composition musicale, 3D, vidéos, photographies)
- \* Codage. Structuration de bases de données.
- \* Gestion juridique des droits.
- \* Mesures d'audience, profils visiteurs.
- \* Référencement.
- \* Tests techniques.
- \* Tests ergonomiques en situation réelle
- \* Corrections éventuelles
- \* Gestion accès et sécurité.
- \* Édition documentation client, maintenance, codage.

Un dispositif de retransmission d'images sur grand écran visible du grand public permettra de visionner les réalisations des candidats mises en ligne sur internet. Trois postes seront mis à disposition du public par le COET pour explorer ces réalisations